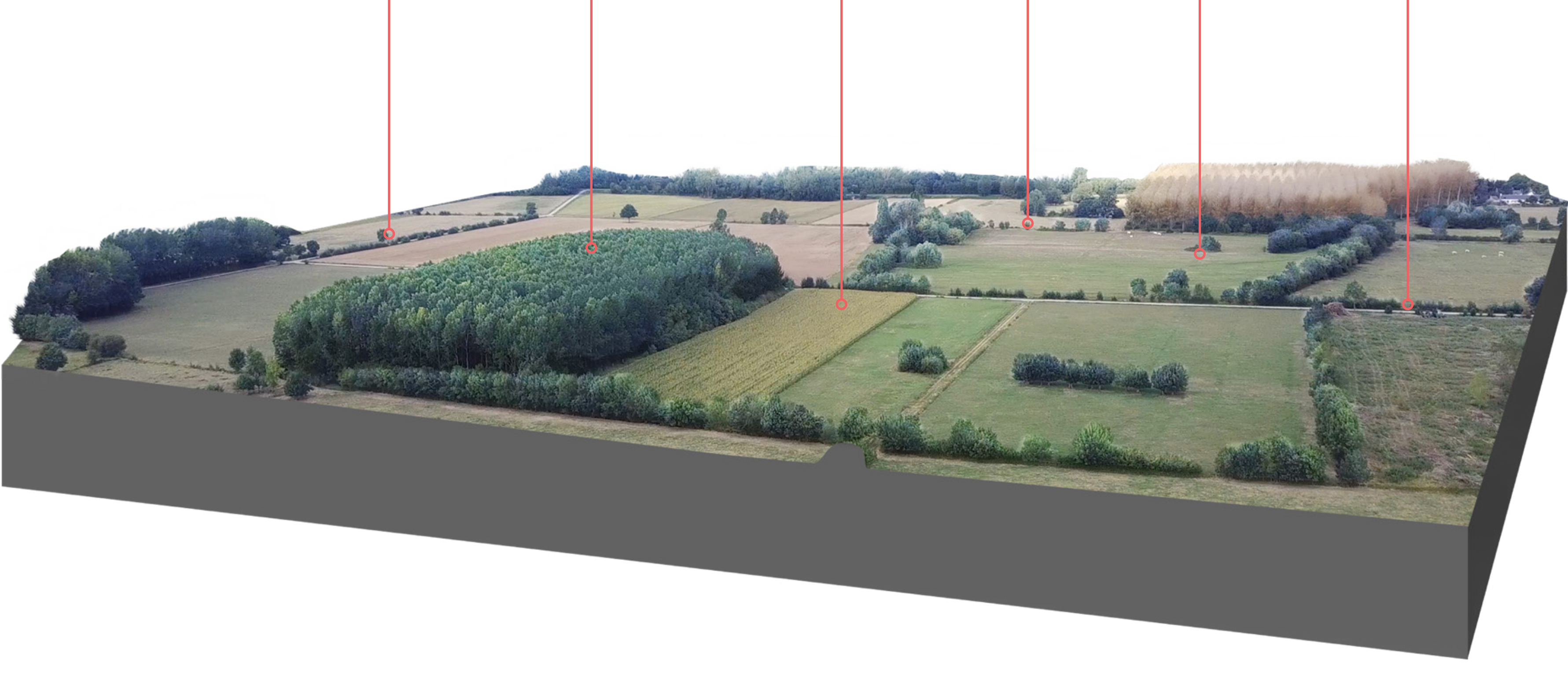


Résidus du maillage bocager
Les Peupleraies obstruent les vues lointaines
Champs de maïs en augmentation
Frênes têtards
Pâtûre
Chemin rectiligne



Chanvre et bocage
Le système bocager délimite les prairies qui permettent l'exploitation des terres les plus basses et humides. Le bourrelet de rive, une fine bande suivant la levée de Loire est densément cultivé. La culture du chanvre dessine de fines parcelles. La matière première était destinée à la corderie Angevine.



Rationalisation
Lors du remembrement, les chemins agricoles rectilignes sont créés et dessinent de vastes parcelles. Les haies bocagères sont arrachées dans leur quasi-totalité. Un paysage monumental se met en place, la distinction entre culture sur terre et élevage s'efface.

Photoaérienne 1969



Peupleraies
A partir des années 1990 la populiculture se développe au nord du Louet

Maïs
Au sud du Louet les prairies sont retournées et laissent place au Maïs (alimentation animale)

Quels enjeux ?

Un paysage à redécouvrir

Les plaines du Louet forment une unité paysagère méconnue des Érimurois et pourtant inclut dans le périmètre du val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO !

- Préserver ou créer des co-visibilités entre les promontoires et la plaine permettraient de donner à voir ce paysage et de créer l'envie de le découvrir.
- Créer une signalétique et des boucles de promenades attractives.

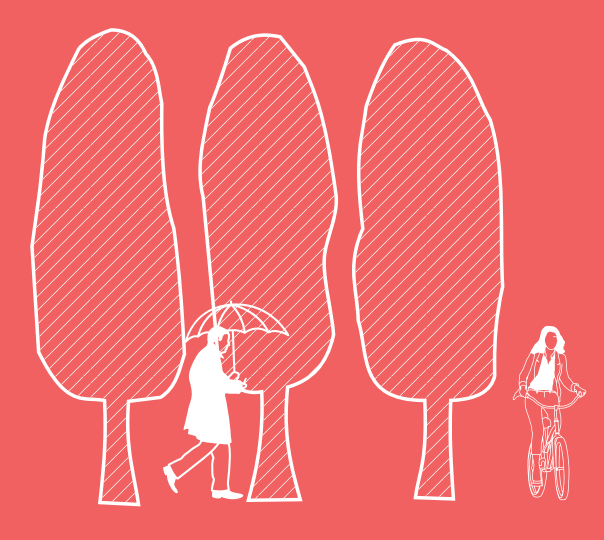


De plus ce secteur concentre des associations et équipements ludiques qui posent les bases d'une réappropriation de ce paysage singulier, à cheval, à vélo ou à pied.

Réintroduire l'échelle humaine

La suppression de nombreux chemins lors du remembrement a créé un paysage de grande dimension qui ne favorise pas toujours la fréquentation du paysage à l'allure du promeneur.

lointaines et des espaces plus intimes propices à la découverte et à la déambulation.



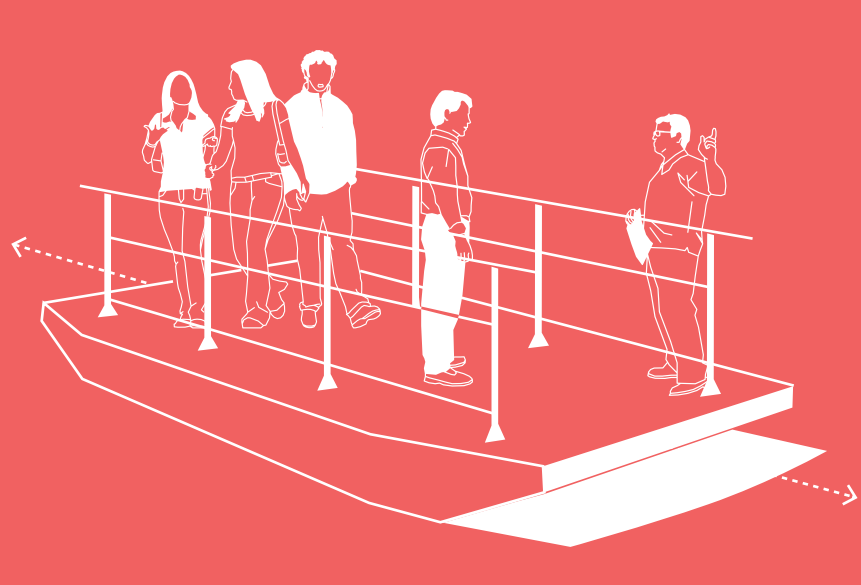
La réimplantation d'un maillage bocager judicieusement positionné dans l'espace, permettrait d'améliorer la qualité de l'eau tout en structurant le paysage. Mais il faut cependant veiller au maintien d'ouvertures visuelles et de perspectives caractéristiques de cette unité paysagère.

La réintroduction de haies bocagères peut permettre d'articuler les perspectives

Désenclaver les plaines du Louet

La partie nord des plaines du Louet est assez peu pratiquée aujourd'hui par les Érimurois. Cela s'explique par un manque d'accessibilité directe depuis les zones résidentielles. Seule la route Maurice Berné (peu praticable en vélo) permet d'accéder à ce secteur de la commune.

les zones résidentielles et les plaines du Louet (bac à chaine, passerelle flottante). Cela permettrait une redécouverte de ce secteur par les habitants de l'agglomération et un désenclavement des habitants des hameaux. Ces franchissements développeraient des itinéraires cyclables alternatifs à la route Maurice Berné.



- Créer un ou plusieurs franchissements du Louet afin de relier plus directement

Développer la culture du risque

La totalité de l'unité paysagère des plaines du Louet est située en zone inondable. Les habitants y ont développé une culture remarquable de l'adaptation face aux inondations, qui doit être transmise aux nouveaux habitants de ce secteur et entre les générations. Les repères des crues peuvent être

implantés de manière à assurer la transmission de la mémoire collective au fil du temps. De même des actions de sensibilisation, de communication et d'aide à l'aménagement peuvent réduire la vulnérabilité des habitants.



Eviter la banalisation du paysage

Il est essentiel de lutter contre l'effacement des motifs agropaysagers caractéristiques de cette unité paysagère :
- Les arbres isolés ou les bosquets répartis de manière aléatoire au milieu des prairies, offrent des points d'appel pour l'œil et des contrastes de lumière par l'ombre dense qu'ils apportent dans les espaces ouverts

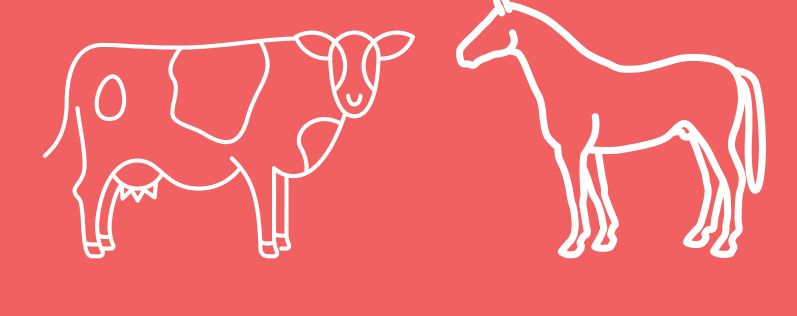
des prairies.
- Les boires, fossés humides et abreuvoirs animent le paysage des plaines du Louet et forment des milieux écologiques particulièrement riches. La reconquête de certains rus oubliés ou en voie d'effacement comme celui des Varennes visible sur les cartes anciennes sont des opportunités pour affirmer l'identité de certains secteurs dont l'équilibre pourrait être mis à mal par le développement de nouveaux équipements ludiques.



Maintenir un paysage d'élevage

Les plaines du Louet forment un paysage d'élevage subtil, marqué par la présence animale, les prairies et des structures boisées. Les prairies offrent des nuances qui varient selon les espèces fourragères, le sol, les saisons, les modes d'exploitation (pâturage intensif ou extensif, fauche). Ce paysage est déstabilisé par

le développement de la culture du maïs et la populiculture. Les troupeaux animent le paysage par leur présence, leurs mouvements et génèrent un espace « habité », vivant, domestiqué. La présence animale au sein de cette unité paysagère se traduit également par la présence de chevaux, d'ânes et de moutons.



- ① Coteau ouvert ② Plateau de Gagné ③ Coteau de Grand Claye ④ Coteau de Princé



Le Louet
Quel paysage ?
Le Louet est la colonne vertébrale historique de la commune. C'est aussi la limite nord intuitive de la ville dans l'imaginaire collectif.
Si le Louet est en symbiose avec l'urbain dans le quartier de la Fontenelle, il s'en éloigne ensuite et offre un visage sauvage.
Quelques hameaux surplombent le Louet et le rattachent aux autres unités paysagères (Le Louet, Port Gaurion). Sauvage mais plus appropriable que la Loire, c'est un paysage apprécié et pratiqué.



La Roche d'Érigné depuis le Louet



Ripisylve dense et grève sableuse



Le Louet depuis la Roche de Mûrs



La Roche de Mûrs depuis le Louet



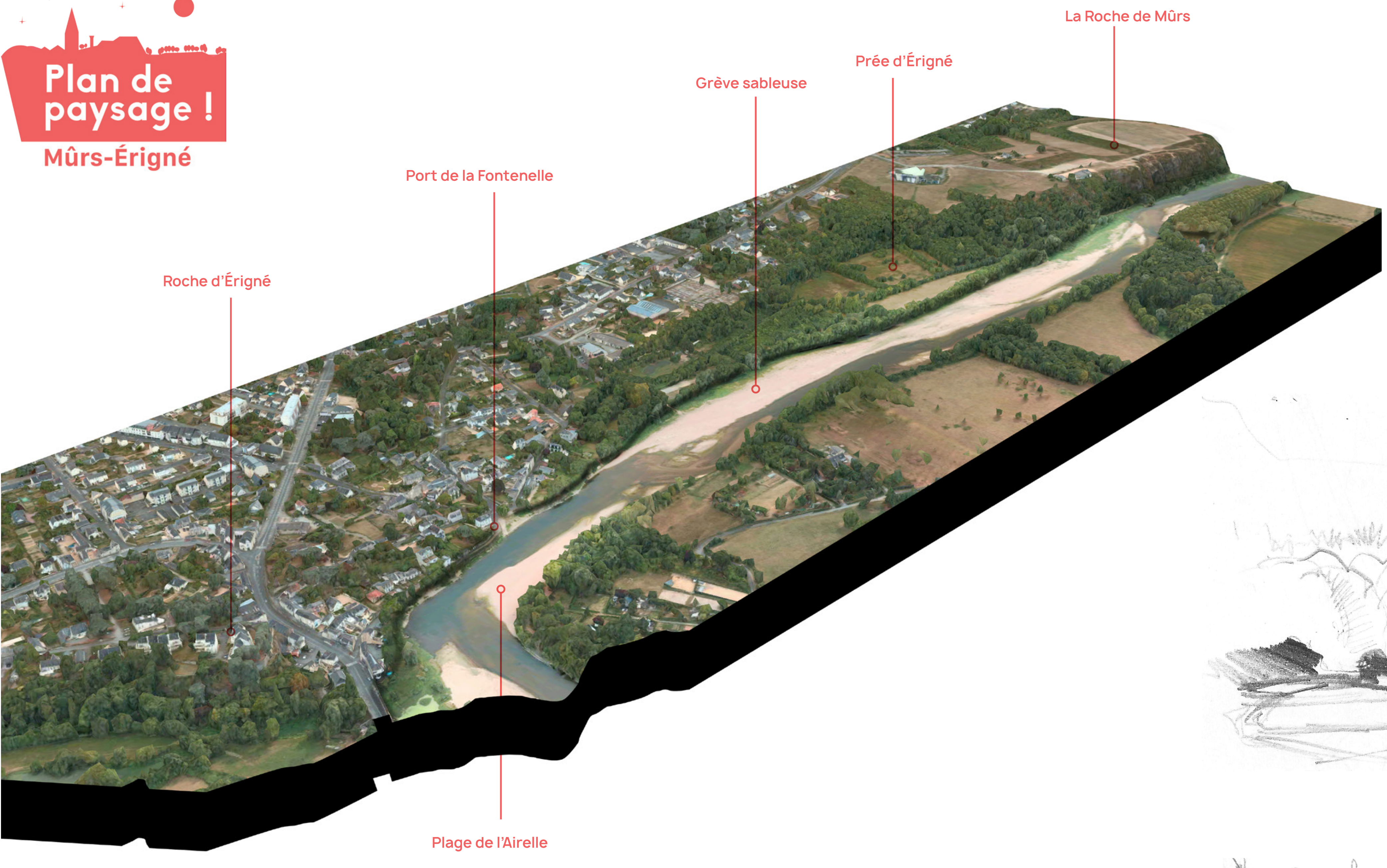
Bois mort



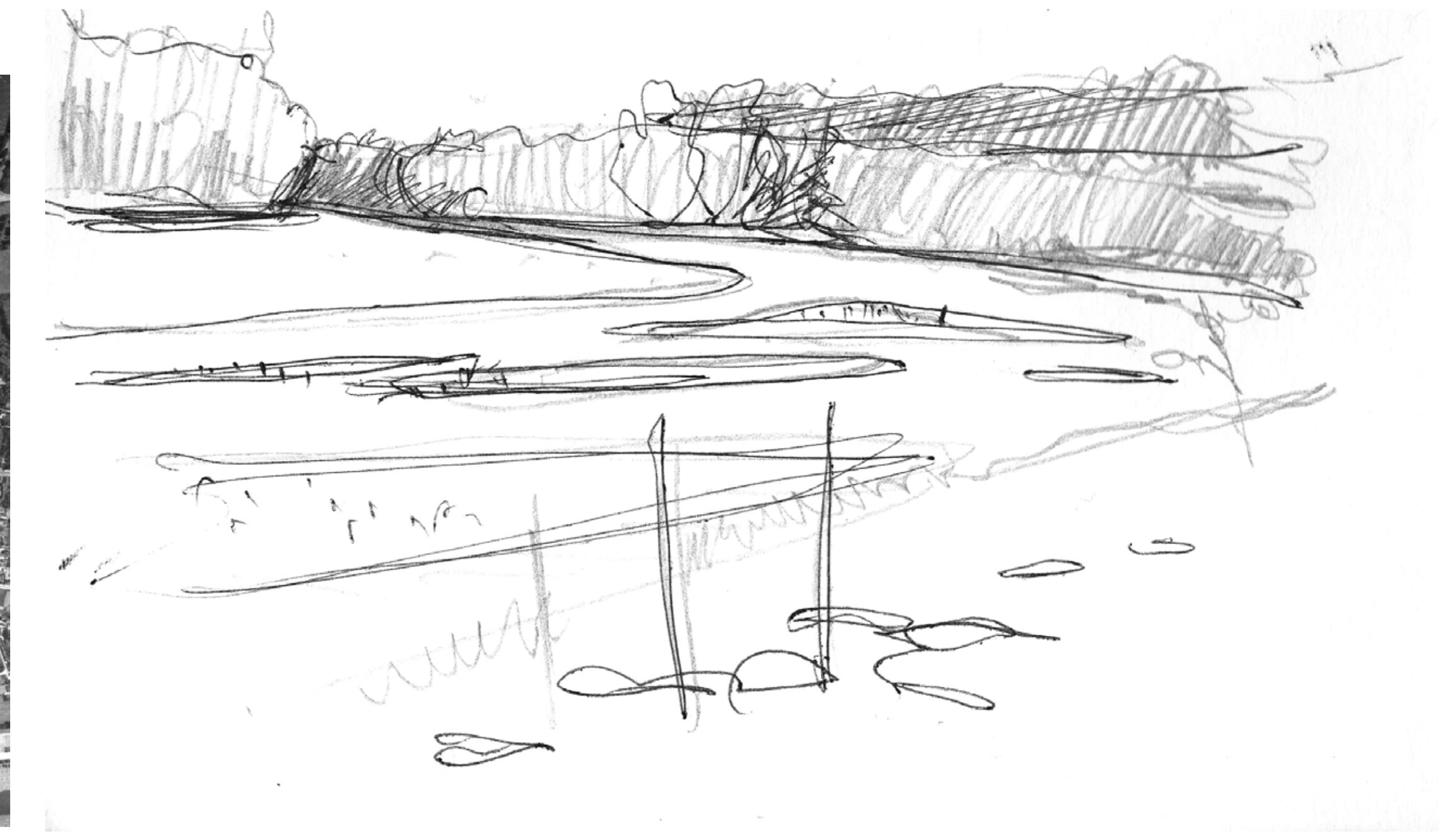
Le port de la Fontenelle



Plan de paysage !
Mûrs-Érigné



Le Louet
Un paysage ligérien



Photoaérienne 1969



Photoaérienne 1983



Photoaérienne 1983 en crue



Quels enjeux ?

Valoriser le rapport à l'eau et faciliter l'accès au Louet

Le Louet est l'élément fondamental de la structuration de la ville et de son expansion au XIX^{ème} siècle avec le mouvement de villégiature. Apprécié aujourd'hui les bords de Louet sont néanmoins peu aménagés. Certains secteurs urbains à proximité du Louet pourraient évoluer pour rester en phase avec les nouvelles aspirations des citadins au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité.

Transformer les espaces de rives peu qualifiés en espace public permettant d'améliorer le lien social, de générer de nouveaux usages et facilité la proximité avec l'eau pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, le Louet prendra une place plus importante dans le quotidien des habitants et participera davantage à la qualité du cadre de vie. Il s'agirait notamment du port de la Fontenelle avec une gestion plus esthétique des évacuations d'eau pluviales. Mais aussi le secteur du Prée d'Érigné, ancienne sablière qui marque l'entrée du GR3 et qui fait l'objet d'un projet d'aire de pique-nique.

Préserver ou créer des ouvertures visuelles permettant de contempler l'évolution du Louet au fil des saisons.

L'interface entre les hameaux du Louet et de port Gaurion et la rivière pourrait également faire l'objet de projet de paysage.



Développer de nouveaux usages sur le Louet sans le dénaturer



Le Louet est une rivière remarquable, aimée des Érimurois. Le développement des usages de loisirs et de tourisme sur le Louet est une demande forte des habitants qui peut prendre diverses formes :

- L'amélioration de l'accessibilité (pontons de pêche, chemins cyclables ou itinéraires équestres)
- La mise en place de nouveaux usages sportifs et ludiques (kayak, pêche, équitation, plage...)

Cette appropriation doit être rendue compatible avec les valeurs paysagères et écologiques du lieu. La problématique de l'intégration du stationnement est notamment un point à surveiller.

Faire connaître et améliorer les spécificités écologiques du Louet

La richesse écologique du Louet est étroitement liée à l'entretien du lit majeur et du lit mineur de la rivière. L'entretien vise le bon état morphologique (stabilité des berges, restauration des îles, grèves sableuses, lutte contre la fermeture des boires et des zones humides) Mais

aussi à une prise de conscience générale (agriculteurs, entreprises, particuliers) sur l'état chimique de l'eau (dépôts sauvages, pollution aux nitrates, pesticides). Faire connaître les spécificités écologiques et paysagères du Louet permettrait de renforcer la connexion entre la population et la rivière. La reconquête du cours d'eau est essentielle afin que chacun se sente responsable de sa préservation.



Eviter la fermeture des vues



La fermeture paysagère des rives paralyse le réinvestissement des rives de Loire par les habitants et les visiteurs. Cette fermeture peut être liée à une fermeture naturelle de la ripisylve ou encore au phénomène de cabanisation

et de clôture des terrains en bordure de Louet par des haies de résineux. Si on peut voir ces terrains de loisir comme souhaitable car ils permettent l'appropriation du cours d'eau cela ne doit pas se traduire par une confiscation et une perte des vues sur le Louet.

- ① Coteau ouvert ② Plateau de Gagné ③ Coteau de Grand Claye ④ Coteau de Princé



La Roche de Mûrs
Quel paysage ?
La Roche de Mûrs est l'unité paysagère identitaire de la commune de Mûrs-Érigné qui mêle paysage et histoire. Le socle schisto-gréseux du promontoire est composé de roches sédimentaires de l'ère primaire révélées sous l'effet des forces tectoniques. Cette singularité géologique permet de surplomber le Louet de plusieurs dizaines de mètres et offre une vue à 360°.



Le bourg de Mûrs depuis la Roche



Photographie aérienne de la Roche de Mûrs



La rue de la Roche de Mûrs



Le Louet depuis le point de vue de la Roche de Mûrs

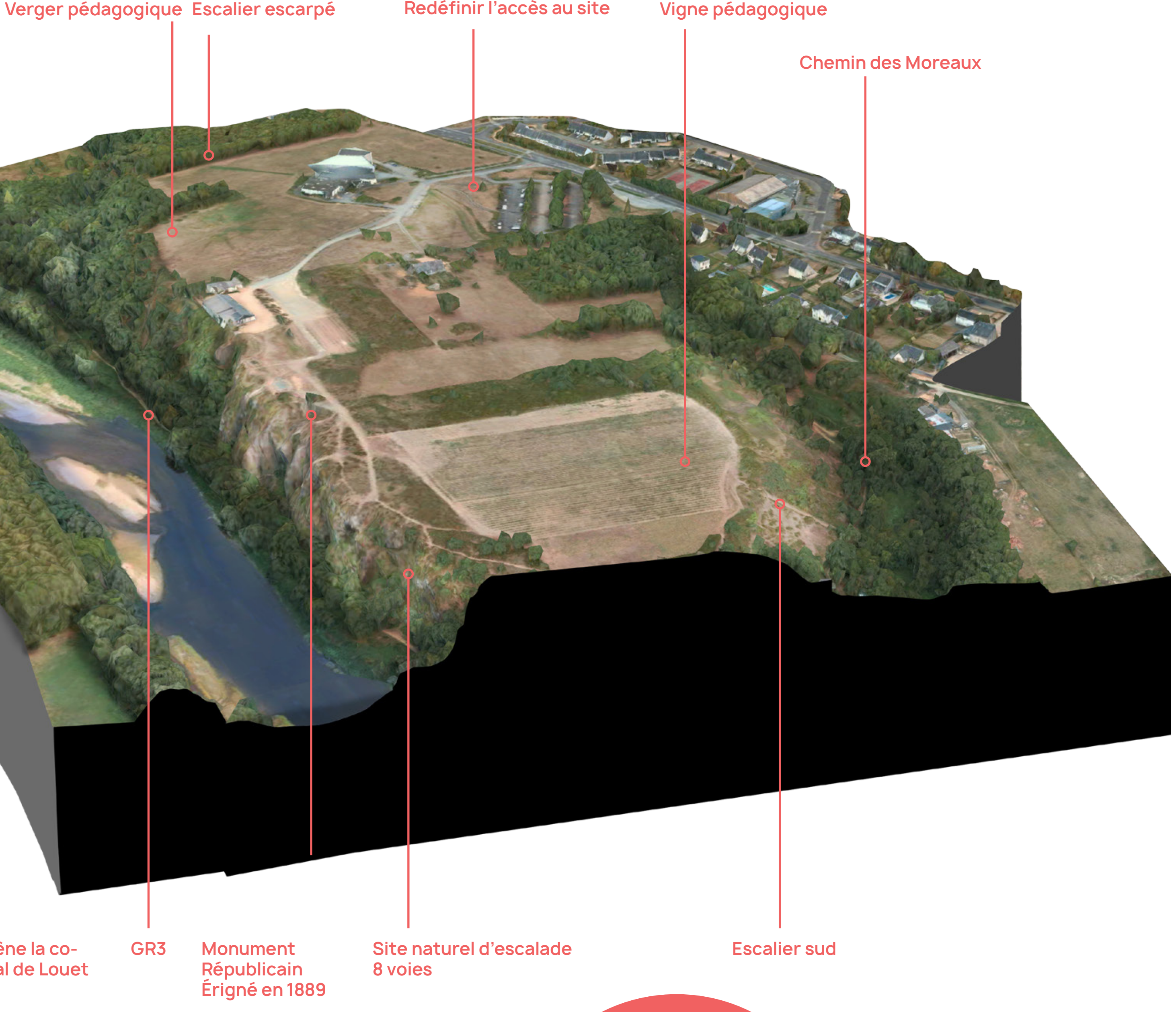


Verger pédagogique



Salle Jean Carmet





Photoaérienne 1949



Photoaérienne 1979



Photoaérienne 2018

Quels enjeux ?

Canaliser la fréquentation du site

La Roche de Mûrs concentre une grande diversité de milieux écologiques sur une surface relativement restreinte. Les relevés écologiques ont permis de recenser 47 espèces d'oiseaux, de mollusques, de reptiles, d'insectes et de plantes protégées. Les particularités géologiques, écologiques et topographiques génèrent un paysage de grande valeur qui a permis le classement du site. Ce paysage est une richesse pour la commune de Mûrs-Érigné qui invite à valoriser le site pédagogique et touristique.

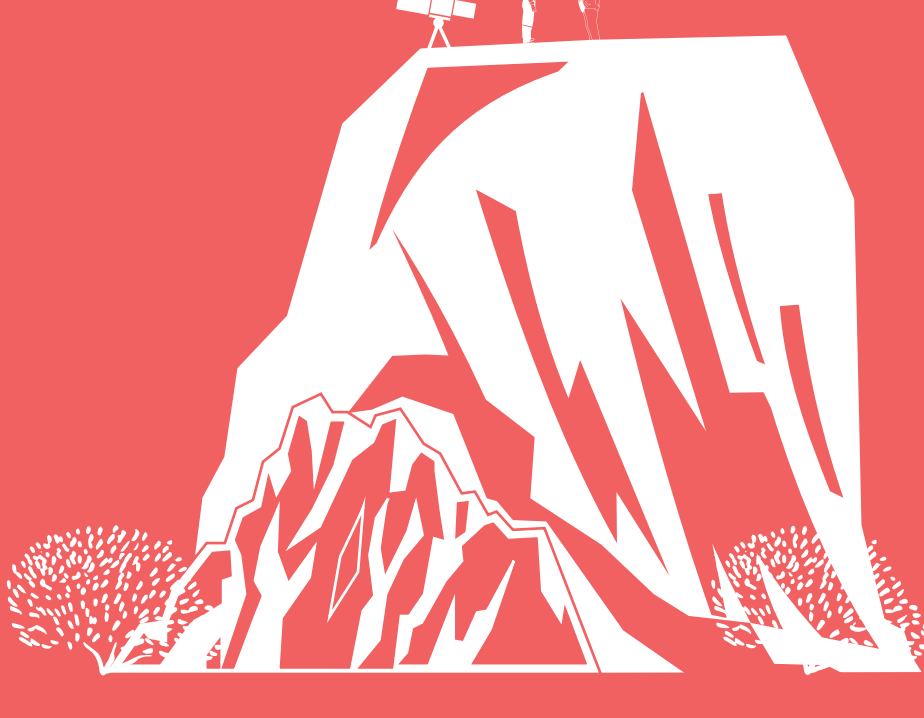
Cependant l'augmentation de la fréquentation ne doit pas déstabiliser ce paysage de caractère et doit s'accompagner d'un travail fin sur :

- L'intégration des aires de stationnement et des architectures présentes sur le site (restaurant, centre culturel Jean Carmet, monument)
- Le balisage des chemins sur le site et la mise en place de méthodes de gestion écologique des landes et des pelouses
- Travailler la fluidité et la sécurité des circulations entre le pied et le sommet de la Roche.



Affirmer la diversité des ambiances paysagères

L'unité paysagère de la Roche de Mûrs ne se réduit pas au point de vue du plateau ; Et inclue une mosaïque d'ambiances paysagères et de vues sur la vallée, offrant une diversité d'expériences aux promeneurs. Le GR3 frôle l'impressionnante paroi rocheuse ouverte sur le Louet, où la sensation de fraîcheur contraste avec la chaleur du promontoire sec et chaud. Le chemin des Moreaux serpente sur le flanc sud dans un écrin végétal de lande à genêts et d'arbres remarquables. Cette diversité de milieux en contact direct avec les tissus habités est une ressource unique, permettant la détente des citadins et la reconexion avec la nature. Affirmer par une gestion spécifique, l'identité et le contraste de ces ambiances est indispensable pour maintenir l'intérêt paysager de la Roche de Mûrs. Maintenir ou créer des visibilités entre la Roche de Mûrs et les autres unités paysagères. Éviter la banalisation du site (enfourchement des réseaux, plantations ornementales, caractère routier)

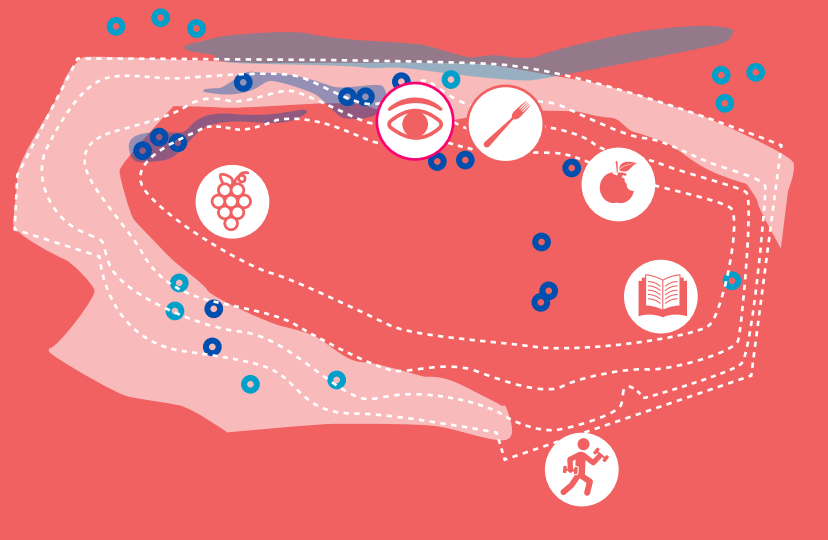


Créer une synergie touristique autour d'un paysage identitaire

De part l'entremêlement d'un patrimoine géologique, historique et paysager mais aussi par sa localisation et sa concentration en points d'intérêts (monument Républicain, centre culturel Jean Carmet, restaurant, gr3) le site de la Roche de Mûrs présente un fort potentiel touristique. La valorisation touristique

nécessite un travail sur les accroches urbaines du site mais aussi sur la cohérence et la qualité de la signalétique. Au-delà d'aménagements ponctuels il s'agit de créer une synergie entre les points d'intérêt du site et d'assurer la cohérence paysagère des aménagements.

- Sensibiliser aux richesses naturelles et paysagère du site
- Concilier tourisme et conservation du patrimoine paysager



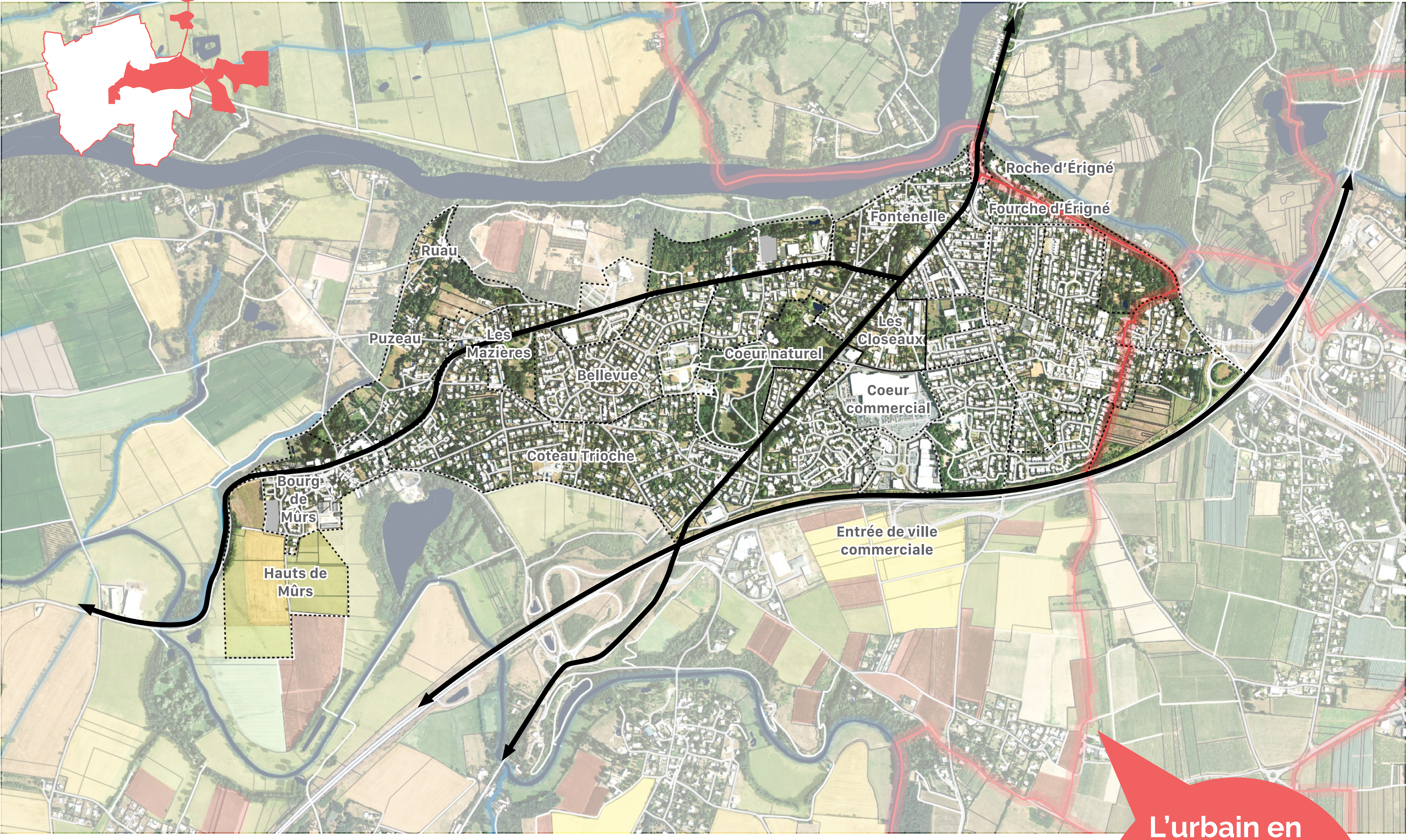
S'approprier un paysage patrimonial

Le site de la Roche de Mûrs est un paysage d'exception qui ne doit pas être compris comme un paysage figé et muséifié. Il est essentiel de travailler à la compréhension des particularités du site pour adapter les aménagements et la plantation au contexte du site. Ce paysage patrimonial doit également s'intégrer davantage dans le quotidien des Érimurois. Le secteur

est du promontoire présente une surface intéressante qui pourrait être réinvestie.

- Faire revivre les abords du centre culturel Jean Carmet (pelouse et verger pédagogique)
- Mettre en valeur les abords du monument républicain.
- Adapter les espèces végétales au contexte local
- Concilier les pratiques d'escalades avec la conservation des habitats écologiques patrimoniaux





L'urbain en grappe

Quel paysage ?
Structuré par les axes routiers et hydraulique le paysage urbain de Mûrs-Érigné s'est composé par comblement autour d'îlots anciens (bourg de Mûrs, fourche d'Érigné, hameaux) éparpillés sur le territoire.
D'un paysage d'archipel en symbiose avec l'activité agricole on assiste aujourd'hui à un paysage aggloméré de tissus urbains hétérogène (zone commerciale, lotissement) dialoguant peu les uns avec les autres.



La route de Cholet guide le regard vers la Roche d'Érigné



Rue du grand Pressoir



Zone du Grand pressoir



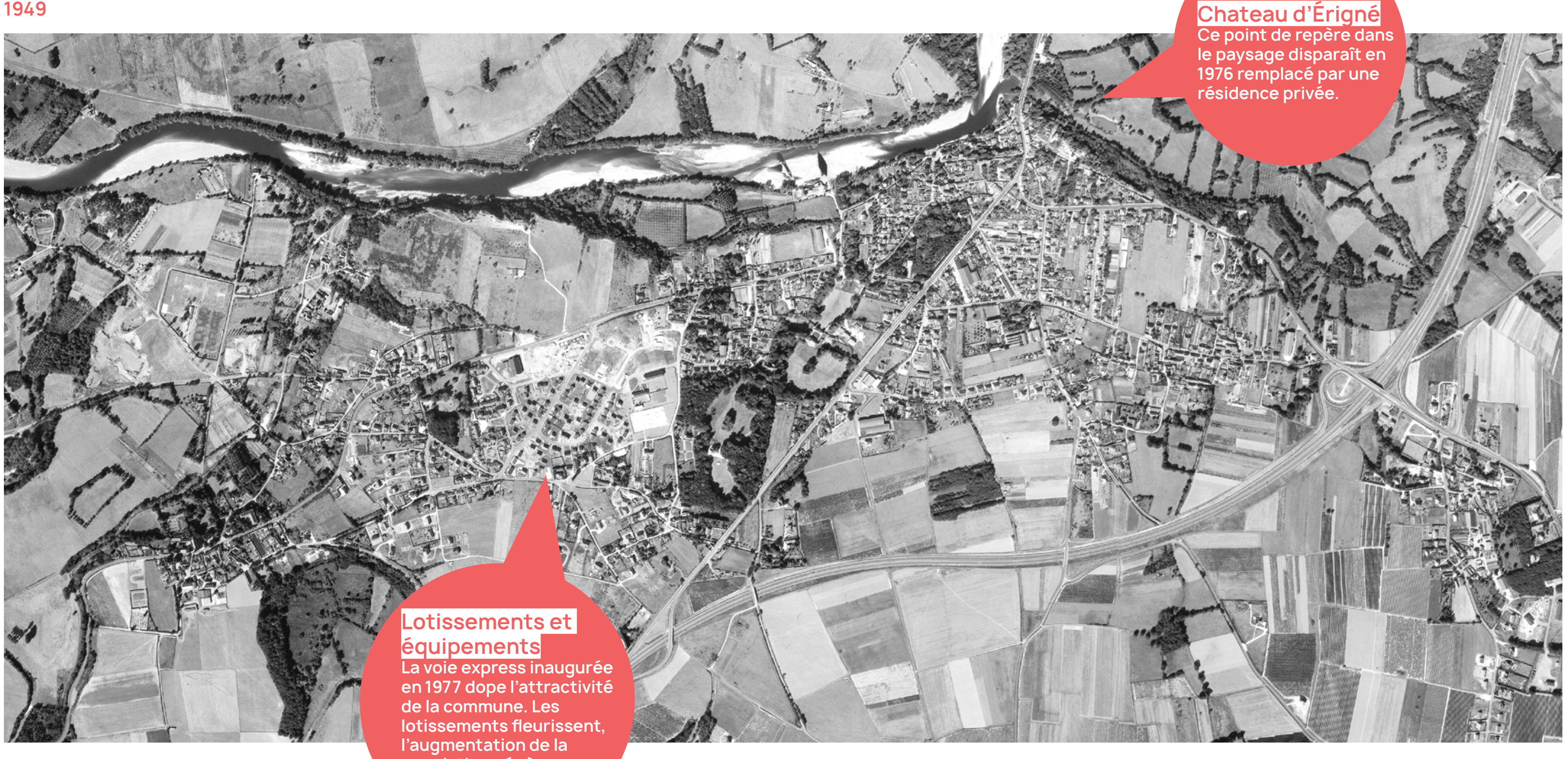
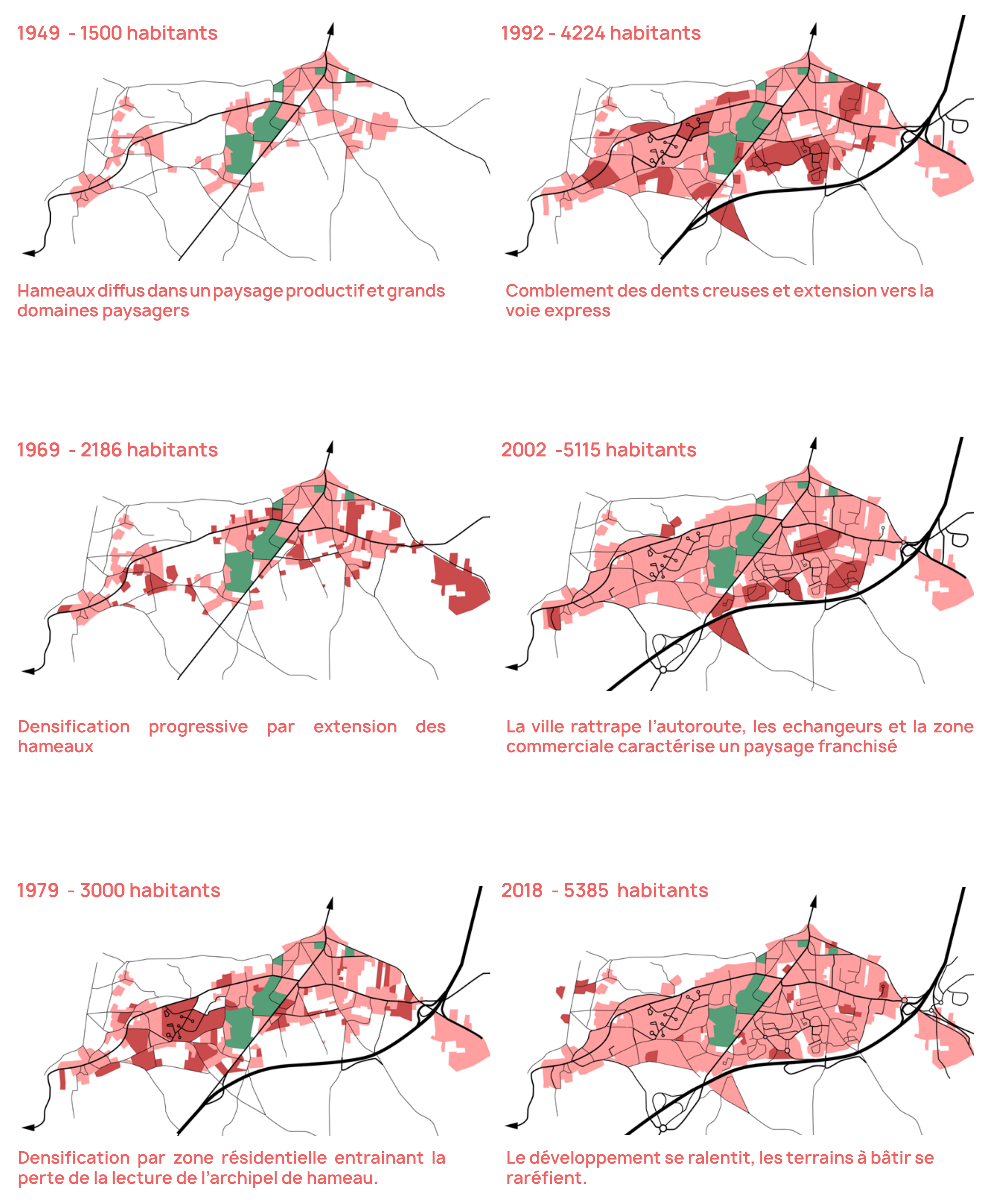
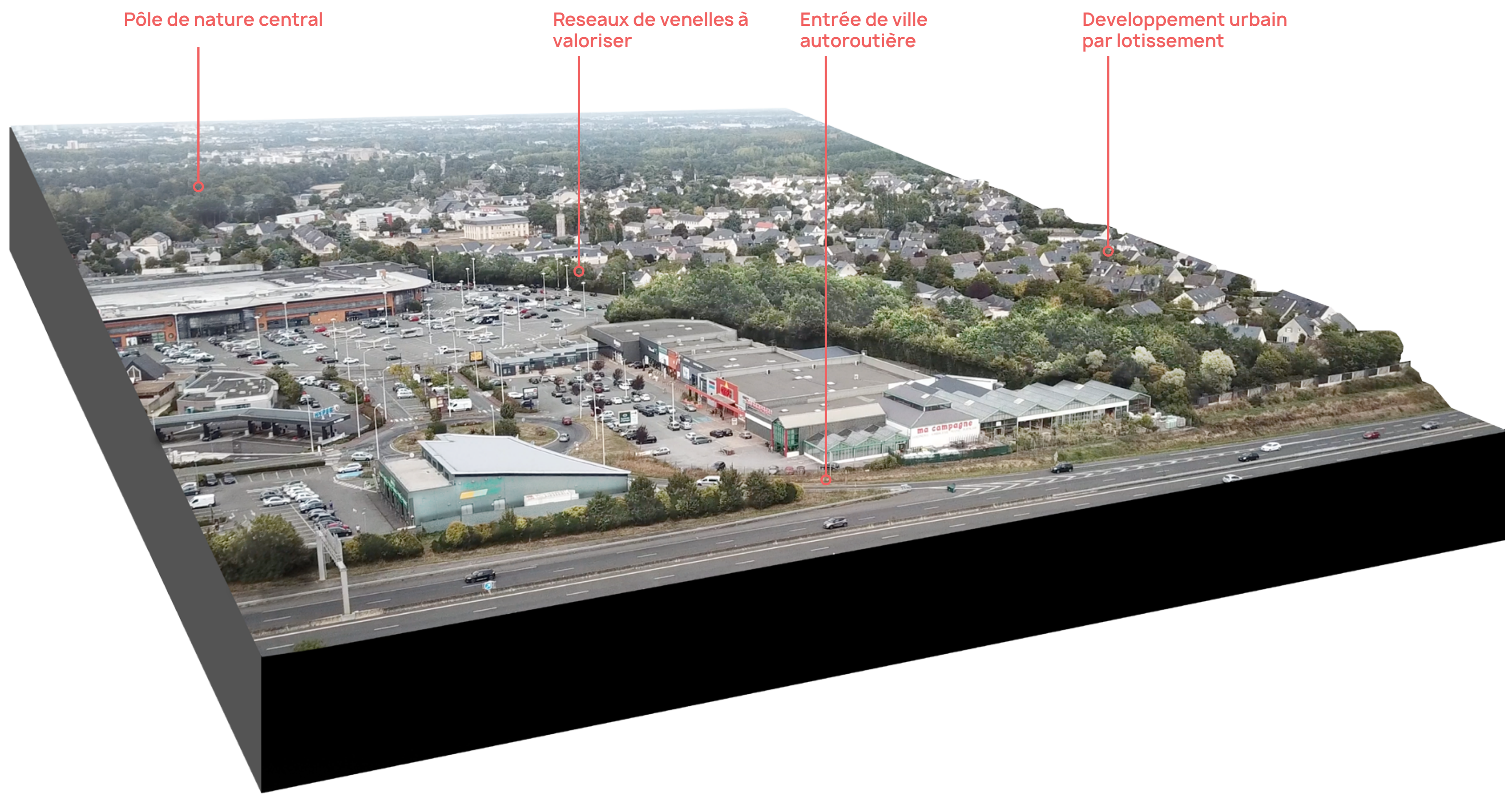
Vergers



Salle Jean Carnet



Chemin de Bellevue



Quels enjeux ?

Créer un dialogue au sein de la grappe urbaine

Constituée par une fusion d'îlots urbains, la ville n'est aujourd'hui unifiée que par certains axes très routiers. Il est essentiel de créer un dialogue entre ces espaces en misant sur une trame fédératrice d'espaces publics permettant la diffusion de nouveaux usages. Cette trame d'espaces publics pourra s'appuyer sur le cœur

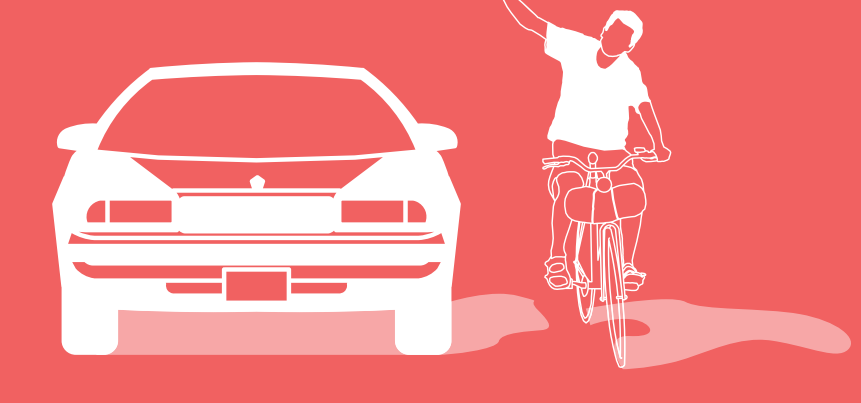
végétale de la commune (parc saint-pierre et parc du Jau) ainsi que sur le réseau de venelles existantes.

Les tissus urbains de Mûrs-Érigné évoluent et il s'agit de placer la cohérence paysagère au cœur de cette recomposition urbaine. Il faut préserver les cônes de vue, le patrimoine végétal et saisir l'opportunité de chaque projet urbain pour créer du lien inter-quartier.



Sortir du modèle tout voiture

De part son historique, Mûrs-Érigné est une ville multipolaire qui sous-tend la nécessité de mobilité.



Cette forme urbaine singulière est aussi une force et le renforcement de certaines polarités de proximité pourrait rapprocher habitats et lieux de vie et diminuer la dépendance à l'automobile.

Mais il s'agit aussi de redistribuer plus équitablement l'espace de voirie entre les différents usagers (vélos, piétons, transports collectifs, véhicules individuels) afin de favoriser les mobilités actives.

«Les entrées de ville hostiles aux piétons devront être réinvesties par traitement qualitatif des espaces publics afin de faire émerger de nouvelles habitudes de déplacement (entrée d'Érigné, zone commerciale).»

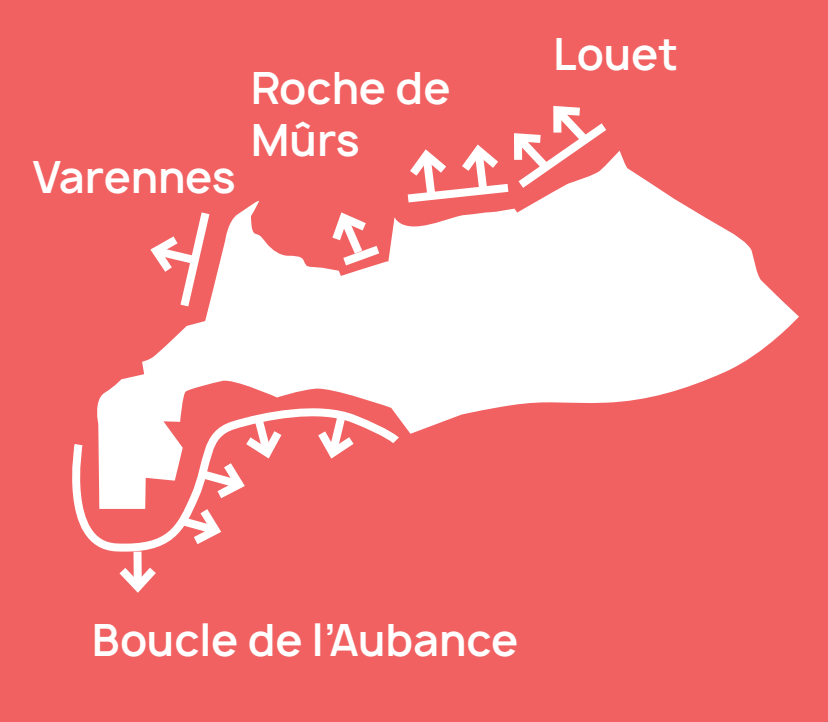
Ouvrir la ville sur ces paysages

Le centre urbain est entouré d'une diversité paysagère exceptionnelle. La relation entre l'urbain et les paysages alentours est essentielle, le cadrage d'un paysage rural ou sauvage découpé par la ville permet de se repérer et de développer le sentiment d'appartenance au territoire. Il s'agit aussi de réinvestir et de réinventer les lisières de la ville afin que ces espaces deviennent de véritables zones de contact avec ces paysages :

- Le contact entre le Louet et le quartier de la Fontenelle est une opportunité pour affirmer le visage

urbain du Louet sur la commune.

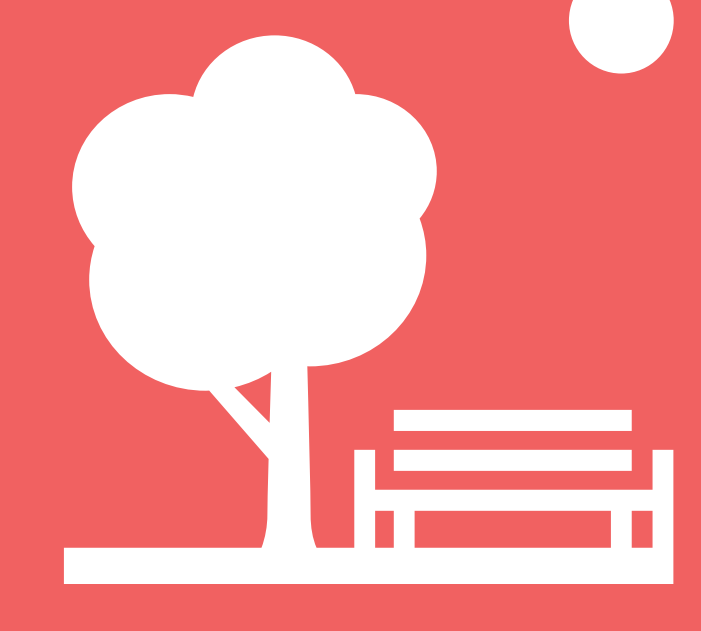
- L'ancienne sablière et la Prée d'Érigné sont des espaces généreux de contact avec la nature à proximité immédiate de la ville.
- Le secteur des Varennes est une lisière de la ville dédiée aux sports, aux activités ludiques et au jardinage.
- L'espace naturel de la boucle de l'Aubance offre l'opportunité d'un nouvel équilibre entre bourg de Mûrs, le futur quartier des Hauts de Mûrs les activités agricoles et la zone humide.
- Travailler l'interface entre la route de Nantes et la roche de Mûrs pour ouvrir sur ce paysage de promontoire.



Conserver durablement le caractère ville/nature

Contrairement à l'image d'Épinal du cœur de ville, le centre géométrique de la partie urbaine de Mûrs-Érigné n'est pas urbanisé mais regroupe plusieurs grands parcs et domaines paysagers. Ce cœur de nature est une spécificité forte qui participe à l'idéal de ville paysage recherché par les habitants. Cependant au-delà de ce centre végétal, les espaces publics se

traduisent par une forte minéralité. Un enjeu fort est donc de favoriser le retour de la nature en milieu urbain sous différentes formes : alignement d'arbres, végétalisation de parvis, agriculture urbaine... Mais aussi de maintenir le patrimoine arboré existant dans les projets urbains. Le retour du végétal en ville s'accompagne du défi de la gestion raisonnée des espaces verts de la commune qui s'est doté d'un plan de gestion différencié.





Paysages de l'eau

Diversité des cours d'eau

La commune est marquée par la diversité des cours d'eau présents sur son territoire :

- Le paysage exceptionnel de la Loire au nord de la commune, visible depuis l'ouverture du hameau de Villeneuve.
- Le paysage ligérien patrimonial du Louet au niveau du quartier de la Fontenelle qui s'ensauvage ensuite.
- Le paysage à échelle humaine de l'Aubance, une rivière sinueuse discrète à réinvestir.

Ces trois rivières caractérisent et animent les paysages de Mûrs-Érigné. Pourtant c'est aujourd'hui le Louet qui concentre l'attention. L'enjeu est de redécouvrir l'Aubance et le bras principal de la Loire ainsi que leurs espaces associés (zone humide, boire) et de comprendre le rôle paysager, ludique, et environnemental de ces cours d'eau.

L'eau discrète

En complément du réseau de cours d'eau, la commune dispose d'eau sous des formes plus quotidiennes. Rigoles, fossés humides, puits, lavoirs et abreuvoirs ponctuent et structurent l'identité du territoire. Individuellement, ces éléments peuvent paraître modestes dans le paysage, mais leur accumulation témoigne de l'évolution des usages de l'eau et participe à la diversité des milieux écologiques.

Axes et promontoires

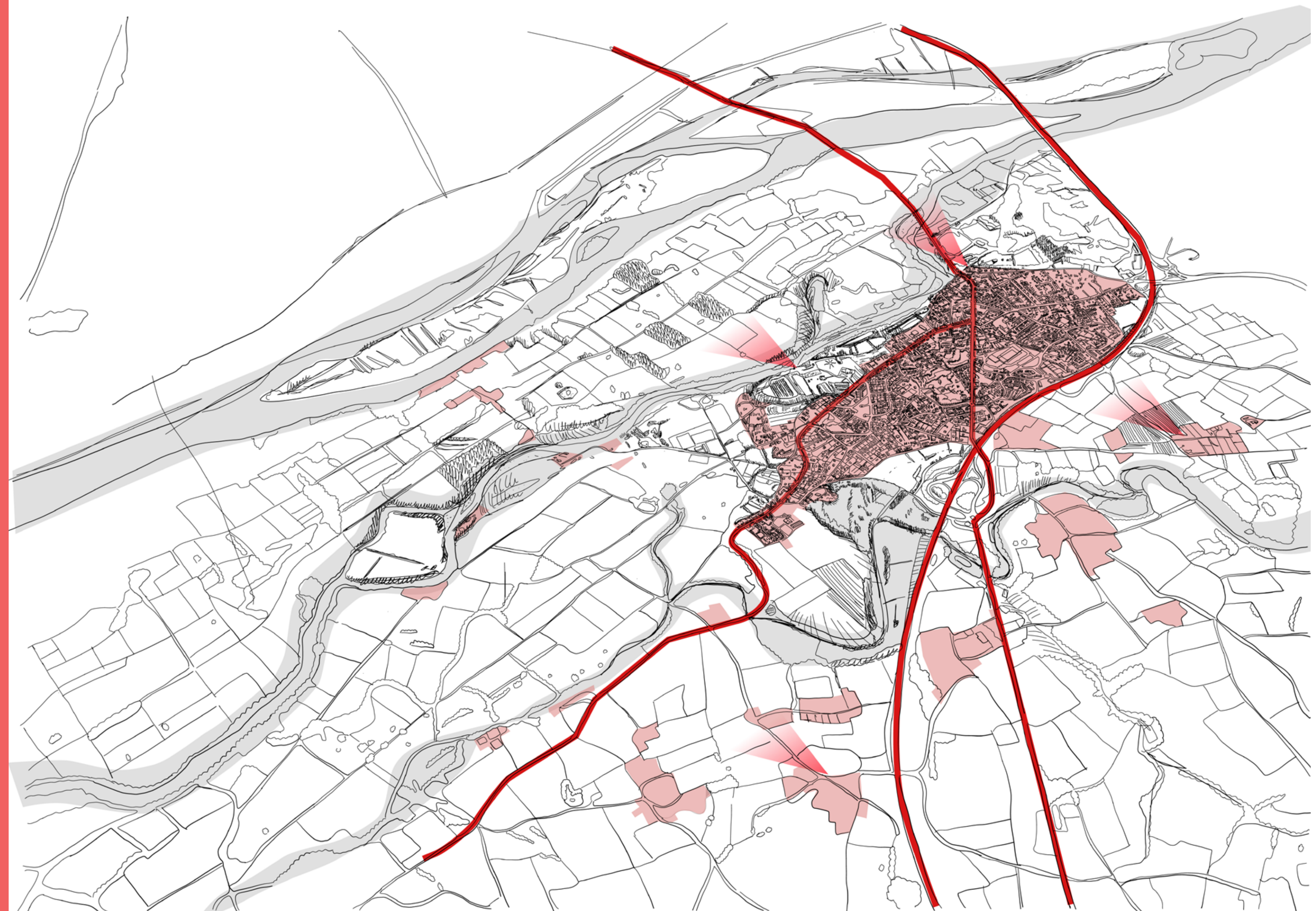
mobilité et paysage

Les axes routiers majeurs comme la route de Cholet et l'A87 mais aussi les chemins rectilignes des plaines du Louet offrent des orientations Est-Ouest qui guident le regard vers l'horizon. Une qualité qui permet de se situer et d'apprécier la topographie de la commune.

Le revers de ces grands axes est la monotonie pour la promenade, et l'omniprésence de la voiture aux dépens des usages actifs. De plus les échangeurs de l'A87 ont bouleversé en profondeur la topographie du site et participé à une banalisation du paysage.

Promontoires

Les promontoires géologiques de la Roche de Mûrs et de la Roche d'Érigné sont autant des marqueurs forts de la silhouette de la commune, que des points de contemplation des paysages à proximité des zones habitées (privatisée dans le cas de la Roche d'Érigné). Les coteaux de l'Aubance orientés vers la Loire facilitent eux aussi le repérage. La vue offerte participe indéniablement à la qualité du cadre de vie des hameaux. Ces reliefs ondulés permettraient potentiellement des promenades entre les vignes, en surplomb du paysage urbain de Mûrs-Érigné.



L'urbain en grappe

Réinventer la ville par le cœur


Le développement urbain par zone de Mûrs-Érigné durant les années 70 a entraîné une banalisation du paysage et une perte de lisibilité des entités géographiques.

Le cœur paysager de la commune a été préservé et offre les bases idéales pour réinventer la notion de centralité et de vivre ensemble à Mûrs-Érigné. De même le réseau de venelles existant est à renforcer afin d'amplifier l'usage des mobilités douces, mais aussi de créer des zones de rencontre dans des quartiers de lotissement.

Réinventer la ville par ses lisières

Les lisières de l'agglomération offrent une diversité de situations permettant de reconstruire du lien entre la ville et les paysages. Rendre accessible en travaillant le maillage de circulations douces et révéler les spécificités de ces lisières sont autant d'opportunités de reconnecter les habitants aux richesses paysagères de la commune : zone humide de l'Aubance, bord de Louet patrimonial, Prée d'Érigné ou encore le promontoire de la Roche.

Voici la synthèse du travail réalisé avec les habitants de Mûrs-Érigné lors des tables rondes du paysage du 17 novembre 2018. Cet atelier avait pour objectif de comprendre et de spatialiser les usages des paysages, de saisir leurs valeurs et de formaliser des enjeux. Les participants se sont répartis en deux groupes, l'un travaillant sur les paysages urbains l'autre sur les paysages agricoles et hydrauliques



- Comment valoriser les déplacements à vélos ?
- Comment faciliter les déplacements piétons entre chaque grappe ?
- Comment améliorer la signalétique piétonne pour mieux se repérer ?
- Comment valoriser la singularité des quartiers et leurs ambiances pour donner envie aux plus grand nombre de les découvrir ?
- Comment relier les hameaux périphériques avec le reste de la ville ?
- Nécessité de créer des lieux de rencontres surtout pour les jeunes.

